



6 mois de garantie offerts

pour toute souscription
avant le 31 décembre 2011

Madame, Monsieur,

Chaque année, 1 famille sur 3 est directement confrontée à **l'hospitalisation : accidents de la circulation ou domestiques, chutes, maladies, maternité...** les risques sont réels.

Mieux vaut être bien protégé pour surmonter les difficultés financières liées à une immobilisation forcée !

Un séjour à l'hôpital coûte cher, très cher et peut déséquilibrer votre budget : **forfait hospitalier, déplacements en taxi, chambre individuelle, garde des enfants, aide-ménagère, hébergement des proches, diminution de revenus...**

Pour vous aider à faire face à toutes ces dépenses, la **Mutuelle Alsace Lorraine** vous propose de bénéficier des nombreux avantages de son **Assurance Hospitalisation** !

En cas d'hospitalisation suite à un accident, une maladie ou une maternité...
percevez **10 €, 20 €, 30 € ou 50 € par jour passé à l'hôpital**,
en fonction de l'option choisie.

Lors d'une hospitalisation prolongée, vous pouvez percevoir
une indemnité mensuelle allant jusqu'à 1 500 € !

Ne prenez aucun risque pour vous protéger vous et votre famille, complétez et renvoyez au plus vite la proposition d'assurance ci-jointe.

Naturellement, si vous souhaitez un conseil ou une réponse personnalisée, nous sommes à votre disposition au **04 67 69 21 70**.

Assurément vôtre !

Denis Pascal POLLET
INNOVIA ASSURANCES

